

Paris, le 27 juin 2022.

**PROCIREP & ANGOA : MALGRE UNE BAISSSE DES DROITS COLLECTES,  
LA REDISTRIBUTION AUX AYANTS DROIT ATTEINT UN MONTANT ELEVE,  
ET LES BUDGETS D'AIDE SELECTIVE PROCIREP ONT ETE PRESERVES**

Lors de leurs Assemblées Générales qui se sont tenues ce lundi 27 juin 2022 sous la présidence d'Alain SUSSFELD, les associés de la **PROCIREP** (société des producteurs de cinéma et de télévision en charge de la gestion des droits de copie privée) et de **l'ANGOA** (société des producteurs en charge de la gestion des droits de retransmission) ont approuvé les rapports de transparence des deux sociétés et l'ensemble des résolutions soumises au vote.

**La PROCIREP** a fait part d'un **total de droits distribués à nouveau supérieur à 39 M€ en 2021**, dont plus de 10 M€ au titre des aides sélectives à la production et au développement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles, avec des frais de gestion maîtrisés (moins de 6% des sommes collectées).

Le total des droits collectés a quant à lui été d'un peu plus de 35 M€, en baisse sensible par rapport à l'année 2020 (qui était notamment marquée par des régularisations exceptionnelles).

Bien que les perspectives 2022 tablent à nouveau sur une baisse des collectes de la PROCIREP, les objectifs de répartition de droits ont quant à eux été reconfirmés, et les budgets des Commissions d'aides sélectives Cinéma et Télévision préservés.

**L'ANGOA** a de son côté fait état d'un **total de droits distribués de 36 M€ en 2021**, supérieur aux objectifs initiaux, malgré la baisse des aides sélectives (2,3 M€ en 2021) du fait de la baisse des prescriptions constatées.

Le total des droits collectés a quant à lui été d'un peu plus de 31 M€, en baisse également par rapport à 2020 du fait de la baisse des remontées de droits en provenance de Belgique. Les perceptions auprès des opérateurs du câble, du satellite & de l'ADSL en France restent quant à elles stables, aux alentours de 22 M€ par an.

Les objectifs de l'ANGOA pour 2022 tablent à nouveau sur un total de droits distribués de près de 36 M€ pour des collectes totales de 31 M€, dans un contexte de frais de gestion là-aussi maîtrisés (moins de 6% des sommes collectées également).

**Contact** : Idzard VAN DER PUYL – Tél.: 01.53.83.91.85/83 – Mèl : [ivdp@procirep.fr](mailto:ivdp@procirep.fr)

**PROCIREP & ANGOA** – 11bis, rue Jean Goujon – 75008 Paris – Web : [www.procirep.fr](http://www.procirep.fr)